



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 5
Partie 2 Corrections aux cartes	6 à 10
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	Néant
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	Néant

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion – Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

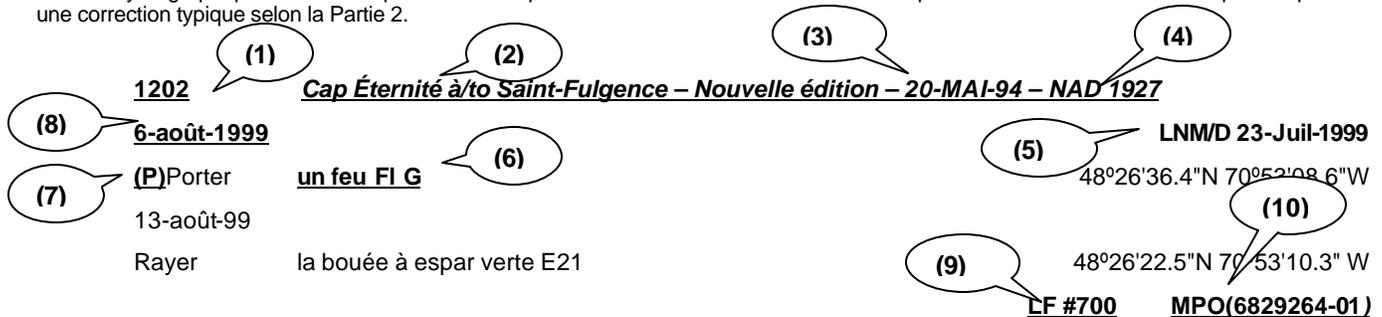
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes- Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNWD ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
www.mar.dfo-mpo.gc.ca/cg/ops
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géographique		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Systèmes à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Électroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des services maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: www.notmar.gc.ca

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE – UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
*1001 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).	4
*1004 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	2
*1002 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉCTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.	3
*1005 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.....	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3312	6				
3313	6				
3441	6				
3476	6,7				
3539	7				
3601	7,8				
3602	8				
3606	8				
3673	8,9				
3726	9				
3747	9				
3927	9				
7067	9				
7411	9				
7778	9,10				

PARTIE 1 – Édition 10/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à http://notmar.com/allez.php?doc=search/notmar_f

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

PARTIE 1 – Édition 10/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

***1004**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles
seulement auprès de: Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636**
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence,
prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc.
à l'adresse susmentionnée.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA470330	Juan Perez Sound
CA373320	Whale Cove and Approaches / et les Approches
CA473321	Arviat
CA373322	Arviat and Approaches / et les Approches
CA373323	Eskimo Point to Dunne Foxe Island
CA373324	Dunne Foxe Island to/à Chesterfield Inlet
CA473355	Entrance to/Entrée à Chesterfield Inlet (Fairway Island to/à Ellis Island)
CA573356	Chesterfield Anchorage
CA373089	Pelee Passage to/à Detroit River
CA276367	GEORGES BANK/BANC DE GEORGES - EASTERN PORTION/PARTIE EST
CA276367	GEORGES BANK/BANC DE GEORGES - EASTERN PORTION/PARTIE EST
CA476547	Grand Harbour
CA579003	Port de Québec
CA479045	Lac Saint-Louis
CA579055	Cap-Chat

PARTIE 1 – Édition 10/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***1005 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.**

Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.

**B.P. Box 127, Station C
 St. John's, Terre-Neuve
 A1C 5H5**

Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634

Télécopieur: 709-576-0636

(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
Cartes nouvelles	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
2224R/M	ROSE ISLAND TO PARRY SOUND	02-JUIN-2006	Voir Note 2
4822R/M	Cape St. John to/à St. Anthony	30-JUIN-2006	Voir Note 2
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
1316R/M	Port de Québec	23-JUIN-2006	Voir Note 2
1553R/M	Île Marcotte à/to Rapides -des -Joachims	31-MARS-2006	Voir Note 2
1554R/M	Rapides -des -Joachims au/to Lac la Cave	16-JUIN-2006	Voir Note 2
2307R/M	Coppermine Point to/à Cape Gargantua	09-JUIN-2006	Voir Note 2
2315R/M	Harbours on the East Shore of Lake Superior/Ports sur la rive est du lac Supérieur	07-JUIL.-2006	Voir Note 2
3795R/M	Langley Passage, Estevan Group	16-JUIN-2006	Voir Note 2
3868R/M	Port Louis to/à Langara Island	05-MAI-2006	Voir Note 2

***1002 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.**

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA276090	4045	Sable Island Bank/Banc de l'île de Sable to/au St. Pierre Bank/Banc de Saint Pierre
CA276091	4047	St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine
CA276092	4017	Cape Race to/à Cape Freels
CA276101	4049	Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande
CA276271	4022	Cabot Strait and approaches / Déroit de Cabot et les approches
CA276284	4015	Sydney to/à Saint-Pierre
CA276286	4023	Northumberland Strait / Déroit de Northumberland
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376061	4227	Country Harbour to/au Ship Harbour
CA376062	4906	West Point à/to Baie de Tracadie

**PARTIE 1 – Édition 10/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle
CA376135	4842	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA376212	5143	Lake Melville
CA376230	4321	Cape Canso to Liscomb Island
CA476006	4396	Annapolis Basin
CA476125	4912	Miramichi
CA476126	4912	Miramichi River - Chatham to/à Newcastle (Continuation A)
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA573149	2226	Parry Sound Harbour
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais

***1001**

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).

**EN VIGUEUR LE 27 OCTOBRE, 2006
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

1220	(T) 28 MAI-2004
1314	607(P)/06
1315	607(P)/06
1350	517(P)/98
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 510(P)/98, 517(P)/98
1361	1101(P)/99
1434	(P) 03 AOÛT-2001
1438	(P) 20 OCT-2000
1509	517(P)/98
1510	517(P)/98
1511	517(P)/98
2021	103(P)/06
2022	103(P)/06
2023	103(P)/06
2024	103(P)/06
2025	103(P)/06
2026	103(P)/06
2028	103(P)/06
LC 2110	121(P)/94
2181	725(T)/91, (P) 03 AOÛT-2001
2202	367(T)/88, (P) 28 AVR-2000
2204	(T) 24 OCT-2003, (T) 20 FÉV-2004
2205	(P) 12 MAI-2000, (P) 16 JUIN-2000
2218	(P) 28 AVR-2000
2222	367(T)/88
2241	(P) 28 AVR-2000
LC 2244	(P) 02 JUIN-2000, (P) 23 JUIN-2000
2250	361(P)/97
2260	106(P)/06
2283	(P) 31 MAR-2000, (P) 04 JAN-2002
2293	(T) 20 FÉV-2004
LC 3000	2346(P)/99, (P) 28 AVR-2000, (P) 03 NOV-2000, (P) 23 MAR-2001

PARTIE 1 – Édition 10/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

EN VIGUEUR LE 27 OCTOBRE, 2006
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)

3053	702(P)/92, (P) 19 JAN-2001
3057	805(P)/06
3313	(P) 30 MAI-2003
3458	(P) 14 FÉV-2003
3476	(P) 30 MAI-2003
3481	211(P)/06
3494	610(P)/05
3601	907(P)/06
3602	907(P)/06
LC 3604	(P) 23 MAR-2001
3606	907(P)/06
3623	96(P)/97, 1945(P)/99
3891	(P) 24 AOÛT-2001
3955	(P) 15 SEP-2000
4000	(T) 21 AVR-2006
4001	(T) 21 NOV-2003, (T) 17 SEP-2004, (T) 21 AVR-2006
4003	(T) 04 JUIL-2003, (T) 21 NOV-2003, (T) 21 AVR-2006
4006	(T) 21 NOV-2003, (T) 21 AVR-2006
4098	1102(P)/03
4114	905(P)/06
4118	520(P)/04
4124	1014(P)/05
4142	904(P)/06
4210	607(P)/04, 610(P)/04, (T) 11 AOÛT-2006
L/C4230	(T) 11 AOÛT-2006
4240	405(P)/05, 409(P)/05
4241	706(P)/04, 1114(P)/04, (T) 11 AOÛT-2006
L/C4242	(T) 11 AOÛT-2006
4244	601(P)/06
4385	902(P)/04
4404	(T) 01 JUL-2005
4405	(T) 24 MAR-2006
4416	(T) 26 AVR-2002, (T) 15 NOV-2002, (T) 29 NOV-2002, (T) 25 FÉV-2005
4428	908(P)/05
4437	(T) 01 JUL-2005
4448	202(P)/06
4454	908(P)/05
4466	(T) 24 MARS-2006
4486	(T) 04 JAN-2002, (T) 24 JAN-2003, (T) 16 MAI-2003, (T) 31 OCT-2003, (T) 23 DÉC-2005, 403(P)/06
LC 4951	(T) 29 MAR-2002, (T) 12 JUIL-2002
LC 4952	(T) 17 AOÛT-2001, (T) 17 DÉC-2004, 704(P)/05
4954	(T) 16 MAI-2003, (T) 18 JUIL-2003, (T) 17 DÉC-2004
5449	808(P)/04
5707	807(P)/04
6251	(P) 23 JUIN-2000
6267	112(P)/06
7010	153(T)/99
LC 7011	153(T)/99
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7371	634(P)/96
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
8006	(T) 21 AVR-2006
8012	(T) 17 SEP-2004
8015	(T) 26 AVR-2002

**PARTIE 2 – Édition 10/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

3312 - Discovery Passage - Feuille 23 - Carte nouvelle- 31-JAN-1986 - NAD 1927

27-OCT-2006		LNMD. 29-SEPT-2006
Porter	une épave, profondeur connue 23.3 mètres (voir la carte n° 1 K26)	50°11'00.7"N 125°20'54.6"W
		<i>MPO(6201569-02)</i>

3313 - Haro Strait North/Nord - Feuille 6 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983

20-OCT-2006		LNMD. 25-AOÛT-2006
Rayer	la profondeur de 1.7 mètre et la légende S	48°38'45.0"N 123°20'43.6"W
		<i>MPO(6201568-01)</i>
Rayer	la profondeur de 3 mètres	48°38'49.1"N 123°20'45.7"W
		<i>MPO(6201568-02)</i>
Rayer	la profondeur de 1.4 mètre	48°38'56.0"N 123°20'43.0"W
		<i>MPO(6201568-03)</i>
Porter	une profondeur de 1.1 mètre	48°38'43.3"N 123°20'41.9"W
		<i>MPO(6201568-04)</i>
Porter	une profondeur de 1.4 mètre	48°38'49.7"N 123°20'43.4"W
		<i>MPO(6201568-06)</i>
Porter	une profondeur de 0.9 mètre	48°38'54.4"N 123°20'43.9"W
		<i>MPO(6201568-07)</i>

3441 - Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

20-OCT-2006		LNMD. 07-JUIL-2006
Rayer	la profondeur de 1.7 mètre et la légende S	48°38'45.0"N 123°20'43.6"W
		<i>MPO(6201568-01)</i>
Rayer	la profondeur de 3 mètres	48°38'49.1"N 123°20'45.7"W
		<i>MPO(6201568-02)</i>
Rayer	la profondeur de 1.4 mètre	48°38'56.0"N 123°20'43.0"W
		<i>MPO(6201568-03)</i>
Porter	une profondeur de 1.1 mètre	48°38'43.3"N 123°20'41.9"W
		<i>MPO(6201568-04)</i>
Porter	une profondeur de 1.4 mètre	48°38'49.7"N 123°20'43.4"W
		<i>MPO(6201568-06)</i>
Porter	une profondeur de 0.9 mètre	48°38'54.4"N 123°20'43.9"W
		<i>MPO(6201568-07)</i>

3476 - Approaches to/Approches à Tsehum Harbour - Carte nouvelle- 31-AOÛT-1984 - NAD 1927

06-OCT-2006		LNMD. 07-JUIL-2006
Porter	une profondeur de 3.6 mètres	48°40'41.4"N 123°22'21.0"W
		<i>MPO(6201562-01)</i>
Porter	une profondeur de 8.1 mètres	48°40'38.1"N 123°22'15.0"W
		<i>MPO(6201562-02)</i>
Porter	une profondeur de 4.7 mètres	48°40'20.6"N 123°21'47.0"W
		<i>MPO(6201562-03)</i>

**PARTIE 2 – Édition 10/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une profondeur de 6.6 mètres 48°40'11.0"N 123°21'36.8"W
MPO(6201562-04)

Porter une profondeur de 12.2 mètres 48°40'04.7"N 123°21'23.3"W
MPO(6201562-05)

20-OCT-2006 LNM/D. 06-OCT-2006
Porter une profondeur de 5 mètres 48°43'57.1"N 123°20'02.3"W
MPO(6201567-01)

Porter une profondeur de 1.1 mètre 48°38'44.0"N 123°20'37.2"W
MPO(6201568-04)

Porter une profondeur de 1.2 mètre 48°38'47.1"N 123°20'38.1"W
MPO(6201568-05)

Porter une profondeur de 1.4 mètre 48°38'50.4"N 123°20'38.7"W
MPO(6201568-06)

Porter une profondeur de 0.9 mètre 48°38'55.1"N 123°20'39.2"W
MPO(6201568-07)

3539 - Discovery Passage - Nouvelle édition - 04-AOÛT-1989 - NAD 1983

27-OCT-2006 LNM/D. 18-AOÛT-2006
Rayer la profondeur de 62 mètres 50°11'01.5"N 125°20'56.5"W
MPO(6201569-01)

Porter une épave, profondeur connue 23.3 mètres
(voir la carte n° 1 K26) 50°11'00.0"N 125°20'59.8"W
MPO(6201569-02)

3601 - Juan de Fuca Strait to Vancouver Harbour - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

27-OCT-2006 LNM/D. 03-MARS-2006
Rayer la limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) joignant 48°31'56.0"N 125°08'56.8"W
48°31'05.4"N 125°04'39.4"W
et 48°31'05.4"N 124°47'08.5"W
Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps
Universel Coordonné (UTC).
MPO(6201561-01)

Porter une limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) entre 48°32'05.4"N 125°08'58.8"W
et 48°32'05.4"N 124°49'54.0"W
Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps
Universel Coordonné (UTC).
MPO(6201561-02)

Porter une limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) entre 48°31'05.4"N 125°04'40.2"W
et 48°32'05.4"N 125°04'40.2"W
Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps
Universel Coordonné (UTC).
MPO(6201561-03)

**PARTIE 2 – Édition 10/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) entre 48°31'05.4"N 125°00'00.0"W
et 48°32'05.4"N 125°00'00.0"W

Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps Universel Coordonné (UTC).

MPO(6201561-04)

3602 - Approaches to/Approches à Juan de Fuca Strait - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983

27-OCT-2006 LNM/D. 11-AOÛT-2006

Rayer la limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) joignant 48°31'56.0"N 125°08'56.8"W
48°31'05.4"N 125°04'39.4"W
et 48°31'05.4"N 124°47'08.5"W

Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps Universel Coordonné (UTC).

MPO(6201561-01)

Porter une limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) entre 48°32'05.4"N 125°08'58.8"W
et 48°32'05.4"N 124°49'54.0"W

Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps Universel Coordonné (UTC).

MPO(6201561-02)

Porter une limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) entre 48°31'05.4"N 125°04'40.2"W
et 48°32'05.4"N 125°04'40.2"W

Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps Universel Coordonné (UTC).

MPO(6201561-03)

Porter une limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) entre 48°31'05.4"N 125°00'00.0"W
et 48°32'05.4"N 125°00'00.0"W

Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps Universel Coordonné (UTC).

MPO(6201561-04)

3606 - Juan de Fuca Strait - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983

27-OCT-2006 LNM/D. 04-AOÛT-2006

Rayer la limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) entre 48°31'05.4"N 124°59'04.8"W
et 48°31'05.4"N 124°47'08.5"W

Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps Universel Coordonné (UTC).

MPO(6201561-01)

Porter une limite extérieure des couloirs de circulation
(voir la carte n° 1 M15) entre 48°32'05.4"N 124°59'04.8"W
et 48°32'05.4"N 124°49'54.0"W

Ces changements prennent effet le 1er décembre 2006, à 0000, Temps Universel Coordonné (UTC).

MPO(6201561-02)

3673 - Clayoquot Sound, Tofino Inlet to/à Millar Channel - Carte nouvelle - 01-DEC-1995 - NAD 1983

13-OCT-2006 LNM/D. 01-SEPT-2006

Rayer la profondeur de 3.7 mètres
(voir la carte n° 1 I10) 49°16'36.2"N 125°50'52.0"W

MPO(6201566-01)

**PARTIE 2 – Édition 10/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une obstruction avec une sonde découvrante de 0.6 mètre (voir la carte n° 1 K41)	49°16'36.2"N 125°50'50.6"W <i>MPO(6201566-02)</i>
3726 - Laredo Sound and Approaches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu		
06-OCT-2006		LNMD. 02-JUIN-2006
Rayer	la profondeur de 7 brasses	52°34'47.0"N 129°27'10.0"W <i>MPO(6201560-01)</i>
Porter	une profondeur de 2¼ brasses	52°34'49.4"N 129°27'15.3"W <i>MPO(6201560-02)</i>
3747 - Browning Entrance - Nouvelle édition - 26-AOÛT-2005 - NAD 1983		
13-OCT-2006		LNMD. 29-SEPT-2006
Porter	une épave non-dangereuse, profondeur inconnue (voir la carte n° 1 K29)	53°40'06.2"N 130°30'13.8"W <i>MPO(6201563-01)</i>
3927 - Bonilla Island to à Edye Passage - Nouvelle édition - 29-MAI-1998 - NAD 1983		
13-OCT-2006		LNMD. 29-SEPT-2006
Porter	une épave non-dangereuse, profondeur inconnue (voir la carte n° 1 K29)	53°40'06.2"N 130°30'13.8"W <i>MPO(6201563-01)</i>
7067 - Spicer Islands to West Entrance of Fury and Hecla Strait - Nouvelle édition - 30-AVR-1971 - Inconnu		
20-OCT-2006		LNMD. 27-OCT-2000
Modifier	la note Chart 7470 pour lire Chart 7488	68°56'48.0"N 075°10'30.0"W <i>MPO(6602812-06)</i>
7411 - Spicer Islands to Longstaff Bluff - Nouvelle édition - 13-AVR-1973 - Inconnu		
20-OCT-2006		LNMD. (801-1992)
Modifier	la note Chart 7470 pour lire Chart 7489	68°51'36.0"N 075°23'30.0"W <i>MPO(6602812-01)</i>
Porter	une note Chart 7488	68°55'12.0"N 075°09'30.0"W <i>MPO(6602812-02)</i>
Porter	une note Chart 7489	68°44'36.0"N 078°57'12.0"W <i>MPO(6602812-03)</i>
Porter	une note Chart 7489	69°01'20.0"N 077°46'00.0"W <i>MPO(6602812-04)</i>
Porter	une note Chart 7465	69°12'12.0"N 079°03'00.0"W <i>MPO(6602812-05)</i>
7778 - Coronation Gulf Eastern Portion/Partie est - Nouvelle édition - 13-JUIN-1997 - NAD 1983		
20-OCT-2006		LNMD. 09-SEPT-2005
Rayer	la sonde de 8.9m	67°52'36.1"N 109°26'29.3"W <i>MPO(6602496-01)</i>
Rayer	la sonde de 71m	67°51'22.9"N 109°26'46.4"W <i>MPO(6602496-03)</i>
Rayer	la sonde de 31m	67°50'49.3"N 109°27'28.8"W <i>MPO(6602496-06)</i>

**PARTIE 2 – Édition 10/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une sonde de 8.3m	67°52'42.1"N 109°26'29.0"W <i>MPO(6602496-02)</i>
Porter	une sonde de 38m	67°51'23.9"N 109°27'03.1"W <i>MPO(6602496-04)</i>
Porter	une sonde de 8.7m	67°51'12.1"N 109°27'16.2"W <i>MPO(6602496-05)</i>
Porter	une sonde de 17.9m	67°50'46.1"N 109°27'30.2"W <i>MPO(6602496-08)</i>
Porter	une sonde de 36m	67°50'29.2"N 109°27'33.2"W <i>MPO(6602496-09)</i>
Porter	une sonde de 68m	67°50'09.7"N 109°27'34.6"W <i>MPO(6602496-10)</i>

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ *Corrigée d'après l'Avis aux navigateurs* _____

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de notre site Web NOTMAR, vous pouvez contacter

Theresa Kenney:
(613) 990-3016

[Administrateur de site Web](#)